



Diners Décideurs®
Culture & Business

Lundi 13 janvier 2014 à 20 heures
aux Vedettes de Paris – Port de Suffren Paris 7^{ème}
nous recevons

Roselyne Bachelot



Ancien ministre

Note biographique

Roselyne Bachelot-Narquin, est le 24 décembre 1946 à Nevers (Nièvre), est une femme politique française et chroniqueuse de télévision.

Docteur en pharmacie de formation, Roselyne Bachelot est ministre de l'Écologie et du Développement durable (2002-2004), dans les gouvernements Raffarin I et II sous la présidence de Jacques Chirac.

Ministre de la Santé des gouvernements Fillon I et II (de mai 2007 à novembre 2010) sous la présidence de Nicolas Sarkozy, elle est nommée ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, le 14 novembre 2010, dans le gouvernement François Fillon III.

Depuis le 8 octobre 2012, elle est chroniqueuse dans l'émission *Le Grand 8*, diffusée sur D8.

Roselyne Narquin est la fille de Jean Narquin, résistant et député gaulliste, et d'Yvette Le Dû, originaire de Gourin, tous deux chirurgiens-dentistes.

Carrière de pharmacienne

Après avoir interrompu ses études de pharmacie commencées à l'université d'Angers, Roselyne Bachelot obtient son doctorat en pharmacie en 1988 dans cette même université.

Déléguée médicale au sein du laboratoire ICI Pharma de 1969 à 1976, elle est chargée des relations publiques chez Sogui pharm de 1984 à 1989.

Elle siège au conseil d'administration du CHU d'Angers de 1986 à 2004, au titre du conseil.

Débuts politiques

Initiée à la politique par son père, conseiller municipal d'Angers et député gaulliste de Maine-et-Loire, Jean Narquin, Roselyne Bachelot milite au sein du RPR.

Conseillère générale de mars 1982 à juin 1988, et conseillère régionale des Pays de la Loire en 1986, elle reprend en 1988, le siège de son père à l'Assemblée nationale.

Elle devient alors secrétaire générale adjointe du RPR de 1989 à 1992.

Réélue députée en 1993, 1997 et 2002, elle participe à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Elle consacre ses travaux parlementaires aux questions de santé, de protection sociale, d'exclusion, de santé au travail, de bioéthique et de handicap. Pendant cette période, elle est régulièrement désignée pour être rapporteur ou orateur sur des textes sanitaires et sociaux majeurs. Elle s'intéresse également au Moyen-Orient : elle est présidente du groupe d'amitiés France-Irak, vice-présidente du groupe d'amitiés France-Syrie, vice-présidente de l'association parlementaire Euro-Arabe et vice-présidente du groupe d'études sur les territoires palestiniens.

En 1991, elle s'oppose aux consignes du RPR et décide de voter la Loi Évin (sur le tabagisme et l'alcool).



Militante dans les associations de lutte contre le Sida et féministe, elle défend le droit à la contraception et à l'avortement, ce qui lui vaut d'être portée à la tête de l'Observatoire sur la parité entre les hommes et les femmes, de 1995 à 1998.

Lors de cette même période, elle est également présidente du Conseil national des personnes handicapées.

Elle siège au Comité d'honneur de l'Association des paralysés de France.

Favorable au mariage des homosexuels et à l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, son plaidoyer (rédigé avec l'aide de Philippe Séguin) en novembre 1998 à l'Assemblée en faveur du PACS, contre les membres de son groupe, lui assure une notoriété.

Ministre de l'Écologie et du Développement durable

Elle est nommée ministre de l'Environnement, de l'Écologie et du Développement durable dans le premier gouvernement Raffarin en mai 2002, reconduite le mois suivant dans le deuxième gouvernement Raffarin, cédant son siège parlementaire à René Bouin.

À cette fonction, elle dirige les travaux de la Charte de l'environnement. Son mandat de ministre est notamment marqué par l'adoption de la loi de prévention des risques technologiques et naturels du 31 juillet 2003 et du plan national de prévention des inondations. Elle est aussi à l'origine du premier Plan national Santé Environnement.

Cependant, son franc-parler, ses opinions politiques ainsi que sa vision très particulière de l'écologie vont parfois s'opposer aux vues des associations écologistes, en particulier.

Ministre de l'Écologie au moment de la canicule de l'été 2003, elle devient la cible des *Guignols de l'info* et de nombre d'observateurs, politiques et civils, pour ses suggestions jugées très terre-à-terre.

Elle dénonce : « On m'a présentée comme la ménagère de moins de 50 QI », mais change de registre en se faisant plus discrète.

Elle n'est pas appelée lors du remaniement ministériel au troisième gouvernement Raffarin annoncé le 31 mars 2004 et perd donc son portefeuille à compter de cette date. Étant demeurée vice-présidente du conseil régional des Pays de la Loire durant son ministère, elle redevient conseillère régionale après la victoire de la gauche aux régionales de mars 2004, et siège au Parlement européen de 2004 à 2007.

Ministre de la Santé et des Sports

Le 18 mai 2007, elle est nommée par le président Nicolas Sarkozy sur proposition du Premier ministre François Fillon comme ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Réélue à l'Assemblée nationale en juin 2007, elle cède son siège de députée à Paul Jeanneteau.

Elle ajoute à ses attributions ministérielles la Vie associative entre le 18 mars 2008 et le 12 janvier 2009 avant d'être chargée à partir du 12 janvier 2009 de la Santé et des Sports.

Elle a pour mission la réforme des franchises médicales, du déficit de la Sécurité sociale (12 milliards €), du plan de lutte contre la maladie d'Alzheimer, de celui contre le cancer, de la réorganisation des soins palliatifs, de l'amélioration des conditions de travail à l'hôpital et du paiement des heures supplémentaires.

En 2008-2009, Roselyne Bachelot défend la loi intitulée « Loi hôpital, patients, santé et territoire » (loi HPST), parue au Journal officiel le 22 juillet 2009.

Cette loi reprend les propositions contenues dans le rapport Larcher remis en avril 2008, qui entérine entre autres la généralisation de la tarification à l'activité (T2A).

La loi HPST modifie la gouvernance des établissements publics de santé, crée les agences régionales de santé, et s'accompagne d'une réorganisation de la carte hospitalière.

En mai 2010, elle met en œuvre l'augmentation du tarif de la consultation des médecins généralistes à 23 euros.

Elle a été désignée tête de liste du parti politique par les militants UMP pour les élections régionales de 2010 en Pays de la Loire obtenant.

Néanmoins, ne souhaitant pas quitter le ministère de la Santé, officiellement pour suivre le développement de la grippe A et mettre en œuvre la réforme hospitalière, elle renonce à conduire la liste, qui est reprise par Christophe Béchu.

Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale

Le 14 novembre 2010, Roselyne Bachelot est nommée ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale dans le troisième gouvernement de François Fillon par le président Nicolas Sarkozy.

Ce nouveau poste ministériel a été mis en place pour la loi sur la dépendance.

Cependant, le président, soucieux de l'équilibre des finances publiques, annonce le report de ce projet.



L'après gouvernement

Bien que la réforme constitutionnelle de 2008 lui permette de retrouver son siège de députée à l'issue du délai d'un mois suivant la cessation de ses fonctions gouvernementales, à savoir le 17 juin 2012, elle informe le président de l'Assemblée de sa démission.

Son siège reste vacant pour les trois derniers jours de la législature se terminant le 19 juin 2012.

La première étape de sa reconversion commence par la publication d'un livre sur la campagne de Nicolas Sarkozy, *A feu et à sang*.

Le 16 juillet 2012, Roselyne Bachelot est nommée par l'Élysée pour siéger à la Commission sur la rénovation et la déontologie de la vie publique présidée par Lionel Jospin.

Le 8 octobre 2012, elle fait ses premiers pas de chroniqueuse TV aux côtés d'Audrey Pulvar dans une émission présentée par Laurence Ferrari sur D8, *Le Grand 8*.

Début mars 2013, elle effectue une démarche afin d'obtenir une carte de presse.

Le 8 janvier 2013, elle devient membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, créé ce même jour par la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem.

Le 10 avril 2013, à l'occasion du « Switch des animateurs », elle présente le journal télévisé de la mi-journée de D8.

Au mois de septembre 2013, elle aura une chronique politique tous les dimanches sur iTélé, la chaîne info de Canal+.

Amatrice d'art lyrique, Roselyne Bachelot collabore occasionnellement au webzine Forumopera.com, et publie en 2013 *Verdi amoureux*.

En août 2013, elle apparaît dans le remake du clip du morceau *Ça ira* de la chanteuse Joyce Jonathan.

Le 16 décembre 2013 lors de la diffusion d'une nouvelle émission *Nos chers voisins, avis de tempête*, elle a joué le rôle de Fabienne, une cousine exigeante et culottée d'Aymeric Dubernet (Thierry Samitier).

Distinction

- 12 juillet 2013 : chevalier de la Légion d'honneur

Œuvres publiées

- *Deux Femmes au royaume des hommes*, en collaboration avec Geneviève Fraisse et Ghislaine Ottenheimer, Paris, Hachette, 1998
- *Le PACS entre haine et amour*, Paris, Plon, 2000
- *Les Maires : fête ou défaite ?*, Paris, Anne Carrière, 2002
- *Le Combat est une fête*, Paris, Robert Laffont, 2006, dans lequel elle regrette prémonitoirement que Bernard Kouchner n'ait pas été appelé au ministère des Affaires étrangères.
- *À feu et à sang : Carnets secrets d'une présidentielle de tous les dangers*, Paris, Flammarion, 2012
- *Verdi amoureux*, Flammarion, 2013.

D'après Wikipedia

HL 01 2014



Hervé Lassalas
Président



Jean-Paul Tréguer
Vice-président du Club des Dîners Décideurs



Laurence Neveu-Lassalas
Directrice du développement
HL 04/14

TVLOWCOST
More for Less

Curriculum
Vidéo

b2b
en-trade
l'échange inter-entreprises



Entreprendre

Pluriclub - SASU au Capital de 8000 € - Siret : 450 050 451 00011 - pluriclub@orange.fr - www.pluriclub.fr

Siège social : 68 bis Boulevard Pereire - 75017 Paris - Adresse de correspondance : 130 rue de Verdun - 92800 Puteaux

Pluriclub est le créateur des marques "Les Dîners Décideurs", "Club Suffren"